

# «Je casse certains codes»

**INTERVIEW • Pratique du pouvoir, engagement, vision politique: la conseillère administrative Sandrine Salerno en décortique certains aspects pour l'émilie.**



PROPOS RECUEILLIS PAR  
CAROLINE DAYER  
ET NATHALIE BROCHARD

Conseillère municipale de la Ville de Genève entre 1999 et 2007, la socialiste Sandrine Salerno est à la tête du Département municipal des finances et du logement (DFL) depuis son élection au Conseil administratif en 2007. Interview.

**De gauche, cohérente, au pouvoir, est-ce possible de nos jours?**  
**Sandrine Salerno:** Oui, et c'est surtout primordial au niveau local. En effet, il n'y a pas d'enjeu comme la raison d'Etat vous obligeant à des choix douloureux. Par ailleurs, en Ville de Genève, l'exécutif est de gauche et le délibératif n'a pas de majorité claire, tenir ses positions est par conséquent facilité. Je n'ai donc jamais eu à me poser la question de la cohérence et de ses limites. Toutefois, et c'est le revers de la médaille à Genève, les communes ont peu de pouvoir. La plupart du pouvoir réel comme celui de légiférer, de poser le cadre, est cantonal ou fédéral. Au niveau communal, nous avons un pouvoir résiduel et symbolique: celui de dire des choses. Etre cohérent devrait donc être une obligation de résultat, qu'on soit de gauche ou de droite.

**On vous décrit comme quelqu'un de pouvoir et vous avez l'air assez décomplexée dans sa pratique, est-ce parce qu'il s'agit de ce pouvoir résiduel?**  
Pour certaines personnes, le pouvoir – à quelque niveau que ce soit – est une fin en soi. Pour moi, ça n'est pas le cas. Je suis motivée par le changement car c'est être en adéquation avec les besoins des gens, de pouvoir faire entrer l'action publique dans la modernité, de faire des choses qu'on aurait déjà dû faire et qu'on n'a pas réussies. Si c'est ce que vous entendez par décomplexée,

c'est vrai que je suis assez décomplexée et concernant le pouvoir qui est le mien, je l'assume. En effet, les personnes élues dans des exécutifs doivent être au clair sur leur marge de pouvoir, même si ce n'est qu'un pouvoir symbolique. Parfois, un discours politique peut davantage faire avancer les mentalités que de nombreuses modifications législatives que personne ne comprend et qui, dans les faits, mettent beaucoup de temps à agir sur les consciences. Je ne dénigre donc pas le pouvoir que nous avons au niveau communal.

**Il y a certaines valeurs que vous défendez comme l'égalité hommes-femmes, la lutte contre toute forme de violence et de discrimination, que ce soit l'homophobie ou autre. On a l'impression qu'au sein du Conseil administratif vous les défendez seule. Pourquoi, d'après vous?**  
Je ne suis pas seule. Mais j'ai une façon de poser l'enjeu et de politiser le discours qui fait que ça se focalise beaucoup sur moi, en bien ou en mal. Avec mon collègue Pierre Maudet, nous avons négocié un règlement sur l'égalité hommes-femmes. L'idée était d'en faire un objectif du Conseil administratif, d'autant que ce sujet-là fait partie, depuis le début, de mon engagement politique.

**Mais ce n'est pas votre pré carré, par définition?**  
Il est vrai que je me positionne régulièrement sur ces enjeux, car ils font partie de mon identité politique et si mes collègues partagent cette préoccupation, dans les faits, elle les mobilise peu. Mais ils n'ont jamais refusé d'entrer en matière, il faut dire que ça fait mauvais genre d'être sexiste ou homophobe! (rires)  
Par ailleurs, je fais attention à ce qu'il y ait une dynamique politique qui ne soit pas juste personnelle. Par exemple, chaque année, j'organise le 8 mars; je trouve important de marquer les moments symboliques. Comme aujourd'hui nous sommes deux femmes au Conseil administratif, j'ai proposé à ma collègue Esther Alder

(les Verts, cheffe du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, ndlr) d'organiser ensemble cet événement.

**Votre approche n'est-elle pas surtout idéologique?**  
J'ai un discours politique idéologique, donc perçu par certains comme trop clivant, pas assez pragmatique. Mais je considère qu'on ne m'a pas élue pour être pragmatique, on m'a élue sur un programme, pour changer le quotidien de mes concitoyen-ne-s et pour avancer sur des valeurs. Pourquoi je thématise l'importance de ne pas être sexiste, raciste, homophobe? Parce que je trouve que les mesures concrètes sans l'enrobage du discours politique, sans la compréhension du monde et son interprétation, n'ont aucun sens. J'ai un projet de société et je le défends, il est forcément politique. Pour les conservateurs, c'est facile de dire qu'il faut être pragmatique, car ils sont toujours dans l'idéologie sous couvert de pragmatisme: supprimer des postes pour eux, c'est pragmatique.

Je pense que ce qui dérange le plus, c'est peut-être ma façon de faire de la politique et d'être en politique, car je casse certains codes. J'ai une façon très affirmée de poser le propos, que ce soit devant le Conseil municipal ou dans la presse, cela peut agacer. J'essaie d'être directe et claire pour être comprise, cela peut déranger.

**Les hommes politiques fonctionnent sur des réseaux solides, pas les femmes?**  
Les femmes de gauche ont peu de réseaux, peu d'espaces et doivent les créer. Ceux qui existent permettent d'y discuter autrement les dossiers mais on retrouve toujours un peu les mêmes personnes. J'observe mes collègues masculins avec leur système de parrainage, d'adoubement, qui leur permet de se retrouver, de se mettre d'accord, de créer parfois des alliances un peu étonnantes qui transcendent le clivage politique. Si c'est au profit de la République, tant mieux, si c'est au profit de leur simple carrière, c'est dommage parce que le plus grand nombre n'y participe pas.



Sandrine Salerno: «Parfois, un discours politique peut davantage faire avancer les mentalités que de nombreuses modifications législatives que personne ne comprend. Je ne dénigre donc pas le pouvoir que nous avons au niveau communal.» JOANNA OSBERT

Les femmes appartiennent rarement à ces réseaux. Pour ma part, j'ai essayé de rassembler les élus communales afin de mutualiser les connaissances et les compétences que nous avons au sein de l'administration, de les mettre à disposition. Le but est aussi de mettre en place des réseaux de solidarité.

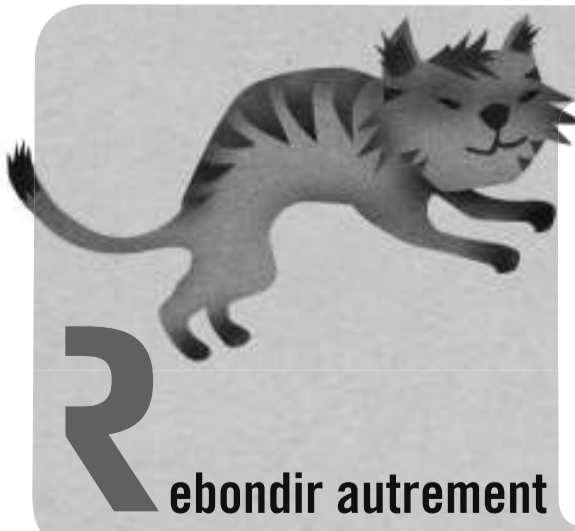
**Qu'en est-il des deux postes égalité et diversité que vous avez proposés pour le budget 2012 de la Ville de Genève?**  
Ils ont été acceptés par le Conseil municipal. Nous avons proposé un poste relatif à l'homophobie et l'autre à la diversité culturelle. Il était bien question des deux thématiques, mais celle de la diversité culturelle est complètement passée à la trappe dans les débats. Ceux-ci ont été exemplatifs de la nécessité de ces postes. La gêne était palpable. Cette question n'est pas encore mûre, il y a du travail à l'avenir, même auprès des personnes qui votent le budget. Par ailleurs, il faut également un discours plus clair, et une politique publique, car sans cela les personnes qui sont la cible de discriminations ne se sentent pas en droit de s'exprimer.

La personne en charge aura pour mission de recenser toutes les pratiques et de voir les questions qui se posent et comment on y répond. Lorsqu'on doit se positionner, personne n'est aussi ouvert qu'il le prétend. Il s'agit donc de faire du monitoring, un suivi des pratiques et, plus largement, de valoriser réellement l'égalité. Le Conseil d'Etat doit encore valider le budget en février et s'il n'y a pas de réserves, les deux postes seront mis au concours.

**Que recouvre plus précisément le poste diversité?**  
Genève a adhéré à un programme du conseil de l'Europe «Cités interculturelles» qui valorise la diversité culturelle et qui met en place dans l'administration un monitoring et un suivi des pratiques. J'avais des observations qu'on ne peut pas contester, par exemple par rapport à l'accueil des publics au guichet. J'ai quand même assisté parfois à des scènes où on préjuge de la culture francophone du public et quand la personne répond en espagnol les larmes aux yeux et l'autre en français, cela pose problème... L'administration doit tenir compte des difficultés de

langue. Certains lieux qui sont des extensions du service public comme les institutions de la petite enfance sont plus confrontés que d'autres à ces questions d'accueil. Mais des questions se posent également vis-à-vis du personnel de la Ville. Il m'est arrivé de questionner mes collègues: que ferions-nous si on avait une employée qui demande à porter le foulard, vous accepteriez ou pas? C'est un débat: pour certains, cela ne poserait pas de problème y compris au guichet, pour d'autres ce n'est pas envisageable, ou pas au guichet, et pour d'autres cela demande discussions.

**Il n'y a pas de réglementation?**  
Quand il y en a, ils sont basés sur vision chrétienne de notre société. Les jours de congé en sont un exemple. Mais les questionnements ne s'arrêtent pas là, le service public y est confronté de manière récurrente, et il serait souhaitable d'y apporter des réponses conscientes. Où commence-t-on, où s'arrête-t-on et pourquoi... A titre d'exemple on peut citer le contexte du sport, les vestiaires, les corps plus ou moins couverts, les femmes autorisées à se baigner voilées. I



## Oui, je m'abonne au Courrier!

- 30.– Essai de 2 mois (promotion)
- 199.– Abocombi (le samedi sur papier, la semaine par e-mail)
- 493.– Soutien\*
- 299.– Promotionnel 1<sup>ère</sup> année\* (au lieu de 373.–)
- 285.– AVS/AI/Chômage/-26 ans\*
- 195.– Etudiant/e/s\*
- 118.– Edition Week-end
- 190.– Edition Web uniquement

\*sur demande, accès à notre édition web gratuitement

## LE COURRIER

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA - Localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Coupon à retourner par poste **Le Courrier - Service des abonnements - Rue de la Truite 3 - CP 238 - 1211 Genève 8**, fax 022 809 55 67 ou e-mail [abo@lecourrier.ch](mailto:abo@lecourrier.ch)